

Comment concilier Noël et environnement ?

À Noël, nos habitudes éco-citoyennes sont mises à rude épreuve. Pourtant, l'impact environnemental des fêtes est indéniable puisqu'elles constituent une période de surconsommation. Sans gâcher la fête, il est possible de prendre en compte ces impacts environnementaux et de tenter de les réduire.

LE BILAN CARBONE DE NOS CADEAUX DE NOËL

En 2011, selon l'étude annuelle de la Fédération des Commerces spécialistes des Jouets et des Produits de l'Enfant (FCJPE), les petits français demandaient en moyenne 9,1 cadeaux de Noël et en recevaient 8,4. Or l'INSEE estime le nombre de mineurs en France à 13,5 millions, ce qui, nous amène à environ 113,4 millions de cadeaux... On imagine donc aisément que la production de cadeaux représente un fort impact environnemental.

LES ILLUMINATIONS DE NOËL, GRANDES CONSOMMATRICES D'ÉNERGIE

La puissance fournie pour les illuminations est estimée pour les trois quarts à la consommation des ménages et pour un quart à celle des collectivités.

UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DE CERTAINES CATÉGORIES DE DÉCHETS

Entre les emballages des aliments et les restes de repas, la



quantité de déchets générés à Noël croît fortement.

LES TRANSPORTS, UN POSTE FORTEMENT ÉMETTEUR DE CO₂

Les transports sont responsables de 35 % des rejets de CO₂. Or, la fréquentation des centres-villes et des magasins augmente pour les achats de Noël, et peut conduire jusqu'à une hausse de 50% du trafic par rapport à la moyenne annuelle.

ORGANISER UN NOËL PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT, QUELQUES CONSEILS :

Guirlandes et illuminations: Opter pour des LED qui sont plus économies et moins préjudiciables pour l'environnement

et préférer des décorations de qualité qui dureront plusieurs années.

• Sapin artificiel : Opter pour un sapin de qualité que l'on peut garder plusieurs années ou se confectionner soi-même un sapin grâce à divers matériaux (pour les plus créatifs).

• Sapin végétal : 80% des sapins vendus en France sont cultivés dans l'Hexagone, spécifiquement pour Noël. Évitez la neige artificielle à base de produits chimiques qui empêche le compostage du sapin.

• Cadeaux : Opter pour des cadeaux échangeables, afin de ne pas faire de présents inutiles. Il est possible de

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
Fax : 02 96 84 03 70
Courriel :
mairie.st.lormel@orange.fr
site : www.saint-lormel.fr

Horaires d'ouverture :

Tous les matins,
du lundi au samedi,
de 9h à 12h et le jeudi
soir de 17h à 19h.

Imprimeur Gérant :

Claude RIGOLÉ

Ont participé à la réalisation :

Céline COLLET
Yvonnick COURCOUX
Abigaïl DE ALMEIDA
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Josiane ROBISSOUT
Gwénaëlle ROUSSEAU

demander des tickets de caisse sans prix apparent. L'achat d'occasion (bourse aux jouets, Le bon coin...) peut être une bonne alternative : cette pratique se développe de plus en plus.

• **Emballages cadeaux :** Réutiliser lorsque c'est possible les emballages d'une année sur l'autre ou réaliser des paquets personnalisés à partir de matériaux disponibles déjà chez soi.

• **Repas de fête :** Composer ses menus avec des produits

locaux, bio et de saison, essayer de limiter les emballages et la vaisselle jetable, composter lorsque c'est possible les déchets alimentaires.

Pour un Noël moins matérialiste et plus humain, la période de Noël ne doit plus être celle de la surenchère. L'amour porté à une personne ne se compte pas forcément en nombres de cadeaux offerts et il n'y a pas obligatoirement de corrélation entre le prix et l'affection portée à un être cher. L'attention régulière portée

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ VŒUX 2019

DE LA MUNICIPALITÉ

Les habitants de la commune sont invités à la cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu le samedi 12 janvier 2019 à 18h à la salle polyvalente.

à nos proches semble être une preuve beaucoup plus tangible qu'une avalanche de cadeaux tombés de la hotte d'un Père Noël.

Source :
notre-planete.info : http://www.notre-planete.info/actualites/actu_3573_impact_Noel_environnement.php



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU 26
OCTOBRE
2018

Étaient présents :

Henri BRÉHINIER
Josiane ROBISSOUT
Sylvie GUILLOTIN
Louis AILLET
Jean-Claude CADE
Loïc DAUNAY
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Bernard LETORT
Mireille MENIER
Françoise NEUTE

Absents excusés :

Céline COLLET
Gwenaelle BROCHARD
Mireille MENIER
(procuration à
Régine LEBORGNE)
Claude RIGOLÉ
(procuration à
Henri BRÉHINIER)

En l'absence de M. le Maire, Henri BREHINIER, 1^{er} adjoint préside la séance de Conseil Municipal.

• Les infos de Dinan Agglo

> Un Point sur le PLUi (Plan local d'urbanisme Inter-communal)

Le comité de pilotage (COPIL) s'est réuni le 24 septembre. Une nouvelle approbation purement formelle du PADD aura lieu au mois de novembre suite à une évolution réglementaire qui n'avait pas été intégrée à la première version.

Le 3 décembre, un COPIL est prévu pour présenter la synthèse du projet du dossier d'arrêt du P.O.S (Plan d'Occupation des Sols).

Dans le cadre du PLUi, une réunion de secteur a eu lieu avec Planoët et Pluduno pour une concertation sur un échange de quotas de surfaces urbanisables qui permettrait pour chaque commune de mieux répartir leurs projets d'urbanisation.

Quelques dates :

- en décembre 2018 et janvier 2019 : plusieurs réunions publiques
- de mars à mai 2019 : une consultation auprès des personnes publiques associées.
- Entre le 1er août et le 19 septembre 2019 : enquête publique
- En novembre 2019 : adoption du PLUi

> Construction du Plan Pluriannuel d'investissement communautaire

Dans le cadre de la mobilisation des budgets d'investissements sur notre commune, il est demandé de communiquer aux services de Dinan Agglomération, tout projet de plus de 100 000 € qui pourrait être engagé. Pour Saint-Lormel, il est proposé d'évoquer le projet de restructuration de la salle polyvalente.

> Réunion de secteur sur l'accueil des gens du voyage

Pour la saison (mai à sep-

tembre) le bilan est plutôt positif, l'été 2018 ayant été plus serein qu'en 2017. Sur le territoire de Dinan Agglomération où 20 communes (soit 30 %) ont été concernées : 45 stationnements ont été enregistrés (34 en 2017), 39 conventions ont été signées et 5/6 arrêtés de mises en demeure ont été pris. Pour mieux répondre à la demande il faudrait pouvoir disposer de nouveaux terrains dédiés

• Infos de la commission communication

- rénovation des panneaux pour la promotion du camping : le principe du nouveau visuel est validé par le conseil. Une étude sur le coût de fabrication sera réalisée.

- réalisation d'une deuxième boîte à livres : le principe est approuvé. Il est proposé de la positionner plutôt sur la place du cimetière.

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

• Les infos de la Commission voirie

> La commission a procédé à la réception des travaux de voirie à La Maison Neuve et La Ferté et a échangé autour du transfert de la compétence voirie vers Dinan Agglomération.

• Transfert de la Compétence Voirie à Dinan Agglomération

La commune a été invitée à transmettre la liste des voies transférables à Dinan Agglomération.

Parmi ces voies figurent :

- Les voies de transit (Sur St-Lormel il s'agit de la route du Guenebosq, du vieux bourg jusqu'à Planoet),
- Les voies de liaison (Sur St Lormel : la route des vergers du Vieux Bourg jusqu' aux roseraies et la route de Pluduno à partir de la mettrie).
- Les voies de desserte (voies mineures, accès à des propriétés privées, fermes, magasins,...) hors agglomération. Les accotements et talus (fauchage) ne sont pas intégrés donc restent compétence communale.

Pour information les principes de ce transfert de cette compétence seraient prévus de la façon suivante:

- L'enveloppe budgétaire prévue pour la commune devra être engagée sur 6 ans, soit la durée d'un mandat.
- Les demandes proviendront de la commune
- La sélection des travaux à réaliser seront effectués par secteur, lors d'une réunion regroupant les maires et les responsables de travaux de chaque commune.

Il est précisé que le scénario retenu pour le partage de compétence est celui dit « chaussées-fossés hors agglomération » c'est à dire la prise

en charge de la voirie mais aussi l'entretien des fossés.

La commission voirie a étudié les différentes options :

- transfert des voies de liaison et de transit
- ou transfert des voies de liaison, transit et desserte, ainsi que le récapitulatif des dépenses enregistrées au titre de la voirie et du curage depuis 10 ans, à savoir :

- dépense de fonctionnement de 72 325.95 € sur 10 ans soit environ 6 027 € par an
- dépense d'investissement de 321 700.37 € sur 10 ans soit 31 170.04 € par an.

Concernant le volet financier, le transfert impactera le montant des attributions de compensation en fonction de la décision concernant les voies de desserte.

Le montant correspondant au transfert des voies de liaison et de transit pour notre commune serait d'environ 19 299 € ; celui

correspondant aux voies de desserte d'environ 12 747 €. Soit, si le conseil se porte sur un transfert des voies de liaison, transit et desserte, le montant total serait d'environ 32 047 €.

Le Conseil Municipal, choisit de transférer à Dinan Agglomération les voies suivantes: liaison, transit et de desserte.

• Adoption du pacte fiscal et financier entre Dinan Agglomération et ses communes membres

Le Pacte Fiscal et Financier Solidaire (PFFS) est un document cadre au service du projet de territoire. Il permet d'identifier les ressources financières et fiscales disponibles, dans l'objectif de les mobiliser à l'échelon pertinent et de manière optimale en prenant

en compte les contraintes et objectifs de Dinan Agglomération et des communes dans leur diversité.

Dans un cadre concerté avec l'ensemble des communes, le Pacte Fiscal et Financier Solidaire (PFFS) a pour ambition de mettre en œuvre des outils permettant de coordonner la programmation des investissements, d'en définir les priorités, de s'entendre sur les stratégies fiscales à mettre en œuvre ou encore de formaliser des politiques de redistribution et de solidarité à la lumière de la réalité des ressources et des charges de chaque entité, le tout en préservant la capacité d'investissement nécessaire au développement du territoire. Il est proposé l'adoption d'un Pacte Fiscal et Financier Solidaire (PFFS) décliné en 3 axes fondateurs stratégiques, 7 orientations cadres et 16 objectifs (voir tableau).

Axes fondateurs stratégiques	Orientations cadres	Objectifs	
		1	2
SOLIDAIREFINANCER PACTE FISCAL ET	Pour un territoire solidaire	Acter un engagement mutuel de solidarité	Acter le principe de maîtrise du recours à la fiscalité des ménages et des entreprises
		Prendre en compte les contraintes sociodémographiques du territoire	Instaurer une dotation de solidarité communautaire veillant à une solidarité territoriale
		3	Prendre en considération les difficultés financières des communes
	Pour une gouvernance du projet de territoire	Mettre en cohérence les compétences communautaires avec leur financement	Acter un principe d'exclusivité élargi dans le financement des compétences communautaires
		5	Financer l'aménagement du territoire
		6	Conforter les moyens d'action en faveur du développement économique
		7	Prendre en charge la compétence incendie et secours au niveau intercommunal
		8	Orienter la future politique de fonds de concours à destination des investissements en lien avec le projet de territoire
		9	Développer le financement de la transition énergétique
	Pour une action publique locale plus efficace	Favoriser les coopérations	Mobiliser l'investissement sur le territoire grâce à la programmation pluriannuelle
		11	Mettre en place des instances de concertation sectorielles afin de développer la mutualisation et la rationalisation des dépenses
		12	Développer une offre d'ingénierie à destination des communes
	Maîtriser les dépenses	13	Fixer des seuils et des plafonds concernant les grands équilibres budgétaires de la Communauté d'Agglomération afin de préserver la capacité d'autofinancement
		14	Créer une évaluation des politiques publiques et un contrôle de gestion au sein de la Communauté d'Agglomération
	Animer et faire vivre le PFFS	15	Développer la prospective financière et fiscale
		16	Mettre en place une gouvernance du Pacte Fiscal et Financier Solidaire

La mise en œuvre effective Pacte Fiscal et Financier Solidaire (PFFS) fera l'objet de délibérations spécifiques.

Considérant l'avis favorable du Conseil Communautaire du 17 septembre 2018, le Conseil Municipal, adopte le Pacte Fiscal et Financier Solidaire (PFFS) régissant les relations entre Dinan Agglomération et ses communes membres.

• Aménagement de la salle d'archives

Il est rappelé qu'une décision avait été prise pour aménager une salle d'archives dans le local précédemment mis à disposition du foyer des jeunes .

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS PLANCOËT PLÉLAN :

Espaces-jeux de 9h30 à 11h30 :

- Ven. 7 déc. à Planoët
- Lun. 10 déc. à Créhen

Eveil aux livres de 10h à 11h (sur inscription)

- Mar. 11 déc. à la bibliothèque de Fréhel
- Mar. 18 déc. à la bibliothèque de Planoët

Conférence débat « la bien-traitance », animée par Christine Schuhl éducatrice de jeunes enfants, organisée par le service petite enfance - Sam. 15 déc. de 9h à 12h à Planoët (sur inscription).

+ d'infos : Céline GROUZEL, Maison intercommunale 33 rue de la Madeleine 22130 Planoët au 02.96.89.41.09 ou rpam.matignonplanoet@dinan-agglomeration.fr

Les brèves du Conseil Municipal du 26 octobre 2018 (suite)

Les 6 fenêtres de toit étant vétustes et dépourvues de volets, des devis ont été sollicités afin de pouvoir les remplacer par des velux encastables avec volets.

Après étude des propositions reçues, le Conseil Municipal, décide de retenir le devis le moins disant de Christian Outil pour un montant de 5702,40 € TTC.

Des travaux de menuiserie, peinture et de mise en place des rayonnages seront à prévoir.

pourront être indemnisées sur la base de 40 € par heure de travaux au-delà de la 2e heure de travaux. Il leur suffira de faire la demande auprès des services administratifs de la mairie.

L'avis de M. BELLOTTE des services de l'Etat a été demandé, il n'a émis aucune remarque. Le Conseil Municipal accepte le principe d'indemnisation des interventions avec du matériel en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde sur la base de 40 € de l'heure au-delà de la 2e heure de travaux sur demande des personnes sollicitées.

Il est remarqué que les services de l'état n'ont reçu qu'une seule demande de ce type sur le département, celle provenant de Saint-Lormel.

D'autre part, il est précisé qu'à l'occasion de l'orage du 9 juin, le PCS a été déclenché à 10h. Après sécurisation du vieux Bourg, le tour effectué sur la commune a permis de constater qu'à 13h30 l'ensemble des routes avaient été dégagées. Une demande d'indemnisation a été déposée en Mairie par une des personnes sollicitées.

- 1 abonné consommant 120 m³/an paie 191,60 €. Sur 191,60 € la Collectivité reçoit 170 € et l'Agence de l'Eau 21,60 €.

- Le volume facturé en 2017 a augmenté de 12,9 % par rapport à 2016.

Il est à noter que la commune est responsable de l'ouvrage et des services.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ledit rapport et autorise la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, après vérification, à mettre en ligne des indicateurs du service sur le site :

www.services.eaufrance.fr
Il est rappelé qu'en 2018, l'intégralité du budget assainissement, excédent de fonctionnement et investissement, a été reversée à Dinan Agglomération qui sera désormais chargé de la compétence assainissement dans son ensemble.

• Redevance GRDF 2018

Chaque année, GRDF nous verse une participation basée sur la longueur de canalisations de gaz naturel sur notre commune (1 412 m sur notre commune).

Le Conseil Municipal approuve le calcul de la redevance 2018 fixée à 179 € (161 € en 2017) et autorise Monsieur le Maire à établir un titre de recettes de ce montant

• Rapport prix et qualité du service assainissement collectif 2017

Conformément à la législation, un rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif de la commune pour l'année 2017 a été établi par le Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Il est consultable en mairie.

Quelques chiffres :

- La population desservie en assainissement collectif est de 300 habitants.
- 132 habitations sont raccordées aux lagunes.

• Syndicat Départemental d'Energie 22 : modification des statuts

Le domaine de l'énergie est toujours en constante évolution, de nouveaux projets sont engagés par le SDE 22

Les brèves du Conseil Municipal du 26 octobre 2018 (suite)

notamment dans les domaines suivants :

- rubrique mobilité : le développement de l'activité GNV (Gaz Naturel pour Véhicules), la production et distribution d'hydrogène,
- rubrique maîtrise de l'énergie : réalisation de travaux
- rubrique activités complémentaires : création et participation dans des sociétés commerciales
- rubrique SIG (Système d'Information Géographique) : pour l'activité PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié)

Cela nécessite l'adaptation des statuts du SDE 22 dont notre commune est adhérente.

Lors de son assemblée générale du 24 septembre 2018, le Comité syndical du SDE22 a approuvé l'adaptation des nouveaux statuts et donne un délai de 3 mois à ses adhérents pour délibérer.

Le conseil municipal adopte les nouveaux statuts du SDE 22, tels que présentés.

• Des travaux à la mairie

Afin d'atténuer les infiltrations repérées dans la cuisine de la salle polyvalente, un devis a été sollicité auprès de l'entreprise Bizeul pour des travaux de joint souple dans les fissures apparaissant sur les marches permettant d'accéder aux salles (Conseil et Mariage) de la mairie.

Cette intervention d'un coût de 2 333,18 € TTC sera à compléter pour résoudre le problème d'étanchéité du mur qui supporte l'escalier.

• Noel du personnel communal

Le principe des chèques cadeaux pour un montant de 40 € par personne est renouvelé.

• Renouvellement de matériel informatique de la mairie

Le changement des unités centrales du système informatique de la mairie pour un montant de 2 692,80 € a été réalisé par la société Abelium de Saint-Malo.

• Demande sur le bilan du fleurissement

Il est demandé si un bilan du fleurissement a été effectué. Il est répondu que la commission environnement réalise ce type de bilan en début d'année. D'autre part il est fait remarquer que les plants prévus derrière le camping ne sont toujours pas plantés. Il est répondu que cela ne faisait pas partie des priorités du programme 2018.



• Entrée de la voie au lieu-dit Chantepie

Suite à la remarque faite lors du dernier conseil, il est précisé que l'entrée de la voie au lieu-dit Chantepie qui dessert 2 maisons d'habitation est bien communale.

• Mise à jour du site internet de la commune

Actuellement gérée par la commission communication, il est demandé à ce que la mise à jour du site web de la commune puisse être aussi réalisée par les services administratifs de la mairie.

• Demande d'élagage à St Hylaire

Il est demandé qu'un chêne situé à St Hylaire soit taillé à l'occasion de la location de la nacelle pour l'installation des décors de Noël. Il est répondu qu'auparavant il sera vérifié s'il est implanté sur une parcelle communale. D'autre part, un problème d'élagage au lotissement de La Croix est signalé.

• Signalement sur les capots de bornes d'incendie

Il est signalé que plusieurs capots de bornes d'incendie de la commune sont en très mauvais état.

La séance est levée à 23h45.

• Prochain conseil municipal :

vendredi 23 novembre 2018 à 20h et le vendredi 14 décembre 2018 à 20h.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

L'obligation de s'inscrire avant le 31 décembre de l'année en cours pour voter lors d'un scrutin l'année suivante n'existe plus. En effet, à compter du 1er janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du Répertoire Electoral Unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6ème vendredi précédent ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019). Ainsi, pour les élections européennes, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

Pièces à fournir : carte d'identité en cours de validité et justificatif de domicile.

↓ RELAIS PAROISSIAL :

Le relais paroissial de St Lormel vous convie à venir rencontrer le père Valère AGUENAHOUA, nouveau curé de la paroisse Plan-coët Val d'Arguenon, le dim. 16 déc. 2018 à 15 h dans une salle de la Mairie à St Lormel où, autour d'un petit goûter (gâteaux, café, chocolat), vous pourrez échanger et lui présenter vos éventuelles propositions.

Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

RETOUR sur évènements :



LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ RECENSEMENT:

**Bientôt 16 ans ! Pensez
au recensement, c'est
obligatoire**

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en décembre 2002 sont invités à se recenser à partir de leur date anniversaire.

> Démarche :

En ligne : Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.

Sur place : En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille. A savoir : il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

RAID HUMANITAIRE : EUROP RAID

Lors de la séance du conseil municipal du 26 octobre dernier, Vincent HAMON a présenté des clichés et vidéos de son périple et remercié la municipalité pour son soutien

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2018

(centenaire guerre 1914-18) : La municipalité & l'Amicale des anciens combattants félicitent les enfants de CE & CM scolarisés au RPI pour la réalisation des objets mémoriels qui ont

enrichi l'exposition organisée à la salle polyvalente. Elles remercient également tous ceux qui ont honoré de leur présence la commémoration et plus particulièrement les lecteurs (Maïann, Chloé, Ylan, Enzo accompagnés de Chrystèle leur institutrice), les porteurs de bougies ainsi que l'amicale des parents d'élèves pour son dépôt de fleurs, qui ont prêté leur concours pour rendre solennellement hommage aux morts pour la France sans oublier tous ceux qui ont participé à la richesse de la petite exposition.

REPAS DES AÎNÉS DU 6 OCTOBRE 2018

109 personnes dont 82 aînés se sont retrouvées à la salle polyvalente pour partager un repas festif

42 colis seront distribués fin décembre par les membres du conseil municipal aux personnes qui n'ont pu y assister. Il est en outre proposé d'étudier la possibilité de porter l'âge d'invitation à ce repas de 65 ans à 70 ans. Le conseil ne pourra prendre une décision qu'après avis du CCAS

Rénovation de votre logement



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dinan Agglomération accompagne tous les particuliers qui souhaitent réaliser des économies d'énergie dans leur logement.

Conseils, astuces et informations

Un meilleur confort dans le logement peut passer par :

- Les petits gestes du quotidien ;
- Des équipements tout simples pour la maison ;

- Par tous les types de travaux de rénovation ;
- La construction neuve.

VOTRE "ESPACE INFO ÉNERGIE" DEVIENT "FAIRE" AVEC DINAN AGGLOMÉRATION

Votre conseiller "FAIRE" devient votre interlocuteur privilégié et peut vous conseiller sur RDV, par téléphone et par mail.

POSER LES BASES DE LA RÉUSSITE DE SON PROJET.

Un projet de logement donne lieu à une multitude de questions pour lesquels les réponses sont disséminées

chez différents intervenants : artisans, banques, constructeurs, notaires... Dinan Agglomération vous oriente et vous facilite les démarches.

+ D'INFOS :

Un projet bien anticipé et préparé est souvent gage de réussite. Que ce soit pour échanger, et que ce soit pour le logement que vous louez, vendez ou achetez, venez vite rencontrer votre conseiller "FAIRE" :

02 96 87 42 44
infoenergie@
dinan-agglomeration.fr
Siège de Dinan Agglomération
8 boulevard Simone Veil
22100 DINAN



Des nouvelles des écoles

Saint-Lormel /Créhen



Contes, ludothèque et classe découverte à Saint-Lormel

Les élèves ont repris le chemin de l'école après les vacances de la Toussaint en découvrant de nouveaux contes. En Tps Ps Ms, c'est le Petit Chaperon Rouge qui a fait son entrée, tandis qu'en GS CP, les élèves rencontraient Hansel et Gretel. Les CP ont également fait leurs premières découvertes en anglais, deux fois par semaine, en début d'après midi avec Morgane.

Le 22 novembre, toute l'école de St Lormel est allée à la ludothèque de Plancoët. Les élèves y ont désormais leurs habitudes (sauf les nouveaux !). Ils évoluent dans les 4 espaces et profitent des coins jeux, des jeux de société, de manipulation ou encore des grands jeux en bois avec plaisir. Nous y avons passé la matinée complète afin que tous puissent en profiter au maximum.

Pendant ce temps là, une surprise se prépare pour les élèves : une classe découverte est en cours d'organisation sur le milieu marin, à Fréhel. Petits et grands partiront deux jours au mois de mai !

Halloween, cuisine, badminton et centenaire de l'armistice à Créhen

Pour clore la période précédant les vacances de Toussaint, les élèves de Créhen ont fêté Halloween. Le matin du 19 novembre, les enfants sont arrivés avec leurs déguisements. Les CM ont confectionné des gâteaux cuits à la cantine : lire les recettes, prévoir ce qu'il y a à faire, mesurer, compter les ingrédients, c'est du travail ! Ils ont ensuite décorés leurs gâteaux à l'aide de quelques bonbons pour en faire, notamment, de belles têtes de sorcières. En fin de journée, tout le monde s'est réuni pour faire un sort à ces délicieuses carabosses ! Tout le monde s'est bien amusé avant le départ en vacances.

Au retour, les élèves de CE et de CM ont entamé un cycle de badminton sous l'égide de Mickaël Durand, animateur sportif de Dinan Agglomération. Le lundi, de 13h30 à 14h30 pour les CM et de 14h30 à 15h30 pour les CE, ils apprennent à manier la raquette et le volant grâce à des ateliers de jeux. A la fin de ce cycle, les élèves commenceront à faire



↓ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2018 - 2019 se font en Mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

de petits matchs. Les enfants sont enchantés.

La classe de CM a également travaillé autour des commémorations du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale. Ils ont lu l'histoire de la petite Gabrielle qui recherche son frère Marcel, qui n'est toujours pas rentré en 1919. Ce faisant, ils ont découvert les conditions de vie terribles des Poilus. Ils ont fabriqué de petits objets de mémoire qui ont été exposés, tant à St Lormel qu'à Créhen, lors des cérémonies : des cartes-souvenirs, des Bleus, symbolisant les jeunes Poilus

français arrivant au front, et des Poppies (coquelicots) première fleur à repousser sur les champs de bataille, choisies par nos amis britanniques pour le 11 Novembre. Des élèves ont aussi pris part aux cérémonies, lisant les noms des "Morts pour la France" à St Lormel, déposant une gerbe de fleurs au nom de notre Amicale à Créhen et Saint-Lormel. Un grand merci aux enfants participants et à leurs familles.

Amicale laïque : le repas de l'automne

Le samedi 17 novembre à St Lormel, notre Amicale laïque a organisé son habituel repas de l'automne : cette année, c'était un repas créole. Un grand merci à Térence et Mathias, les deux papas qui ont officié aux fourneaux, à Sandrine, Stéphanie, Jennifer, Emilie, Bérénice, Gwenaëlle, aux "Stébarian", groupe d'un papa d'élève, et à tous les parents bénévoles à cette soirée. Merci aussi à tous ceux qui sont venus déguster ce repas ensoleillé avec nous à la salle et à tous ceux qui ont commandé des parts à emporter ! Grâce aux actions de l'Amicale, les 4 classes du RPI peuvent organiser et financer nombre de leurs projets !





VIE COMMUNALE : associations et entreprises

Club de l'espoir
Buches de Noël : mardi 4 décembre 2018
Repas de Noël : mardi 11 décembre 2018
Assemblée Générale / Galette des rois : mardi 15 janvier 2019

15h à 21h. Nous espérons vous y retrouver nombreux afin de partager ce moment sportif et convivial.

En attendant, le FC ST LORMEL vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Suivez toute l'actualité du club sur :
<http://fc-st-lormel.footeo.com/>

Football club St Lormel



Résultats Championnat

• Dimanche 4 novembre 2018

Trelivan AS2 :	4
St Lormel FC1 :	0
St Lormel FC2 :	4
St Potan AS2 :	1

• Dimanche 11 novembre 2018

St Lormel FC1 :	3
Henanbihen FF2 :	2
St Alban FCCP3 :	2
St Lormel FC2 :	2

Alors que toutes les rencontres de la phase aller n'ont pas encore eu lieu, c'est déjà l'heure de la trêve hivernale. Les rencontres des deux équipes séniors de la commune reprendront à la fin du mois de janvier.

Tournoi de foot senior en salle

Pour occuper cette longue interruption, le FC ST LORMEL organisera son deuxième tournoi de foot senior en salle, le samedi 5 janvier 2019 qui se tiendra au complexe sportif LOUIS HAMON à Créhen de

Atelier Vannerie :

Tous les jeudis, à partir de 14 h, du 10 janvier 2019 au 4 avril 2019, il est proposé des cours de vannerie à la salle polyvalente, animés par Alfred HAMON et Agnès SUIRE. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Se munir d'un sécateur.

Comité des fêtes

• Téléthon



Comme chaque année, le Comité des Fêtes participera au Téléthon 2018 le 8 décembre prochain en organisant une vente de gâteaux à travers toute la commune. Les personnes qui souhaitent confectionner un ou plusieurs gâteaux, pourront les déposer à la mairie le 8/12 matin. Réservez le meilleur accueil aux vendeurs qui sonneront à vos portes et contribuez ainsi au Téléthon. Merci d'avance.

• Assemblée générale

L'assemblée générale ainsi que le repas des bénévoles sont prévus le samedi 19 janvier 2019.

* Le 22 DÉCEMBRE à
SAINT-LORMEL

Animations de Noël



ORGANISATION : COMITÉ DES FÊTES DE ST LORMEL

▲ à partir de 17h :
 passage du Père Noël dans la commune :
 → Lotissement des Costières
 → Lotissement des Eucalyptus
 → Lotissement de Dohéneuc
 → St Pierre
 → Eglise du bourg

▲ à partir de 18h :
 Devant l'église :
 accueil du Père Noël,
 dégustation gratuite de châtaignes grillées, chocolat chaud, vin chaud.

• Animations de Noël

Le comité des fêtes organise son animation de Noël le 22 décembre 2018 à partir de 18 h devant l'église du bourg. Au programme : défilé du Père Noël dans le bourg, dégustation gratuite de châtaignes grillées, de chocolat et vin chaud. Tous les habitants de St Lormel sont invités à partager ce moment convivial pour les petits et les grands.

- 20h30 - Théâtre des Jacobins à Dinan.

• « **Justice** » de Samantha Markowic, théâtre - vendredi 11 janvier - 20h30 - Théâtre des Jacobins à Dinan

+ d'Infos : **02 96 87 03 11**
 (Théâtre des Jacobins) ou
02 96 84 00 57 (Office de
 Tourisme de Planoët)
 ou sur :
<http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/>

Programmation culturelle

Planoët Plélan

• « **Je parle à un homme qui ne tient pas en place** » de et avec Jacques Gamblin, théâtre - vendredi 7 décembre - 20h30 - Théâtre des Jacobins à Dinan.

• « **Fauna** » - arts du cirque - mardi 11 décembre - 20h30 - Théâtre des Jacobins à Dinan.

• « **Les Faux British** » théâtre - mardi 18 décembre

Amicale des anciens combattants :

L'assemblée générale est prévue le samedi 12 janvier 2019 à la salle de réunion de la mairie.

Les membres de la commission communication vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.